

Oppida et « civilisation des oppida » cent ans après Joseph Déchelette : une introduction

Philippe GARDES
INRAP-TRACES UMR 5608

À l'occasion du centenaire de la mort de Joseph Déchelette, une journée d'étude a été organisée le 10 décembre 2014, à la Maison de la Recherche de l'Université de Toulouse Jean Jaurès pour évoquer un des concepts les plus emblématiques de la Protohistoire européenne, la « civilisation » ou « culture des oppida ». Contrairement à une idée largement répandue, l'expression n'est pas formellement de J. Déchelette mais recouvre une réalité qu'il est le premier à avoir clairement définie. En effet, le chercheur roannais met en rapport plusieurs grands sites fortifiés européens, Bibracte, Manching, Stradonice et Velem-Szent-Vid, en raison de la similitude d'une partie de leur mobilier¹. Ses successeurs ont formalisé définitivement le concept en retenant essentiellement le critère de la taille pour identifier les oppida. Ce modèle conditionne encore, de manière implicite ou non, une partie des recherches sur la fin de l'âge du Fer en Europe tempérée. Pourtant la question des oppida est aujourd'hui au centre de débats suscités par le développement de fouilles planimétriques et surtout par l'apparition de nouvelles grilles d'analyse. Les critiques touchent tant la portée géographique du phénomène que sa définition culturelle (aire des oppida = aire celtique). La journée d'étude se proposait donc de revisiter la question des oppida à travers des exemples régionaux et de nouvelles perspectives méthodologiques.

1. Un mot, des réalités

Comme la plupart des termes consacrés en archéologie, on pourrait penser que le mot « oppidum » ne pose pas de problème de définition. Or il n'en est rien. En effet, si le terme est abondamment utilisé par César dans la Guerre des Gaules, il s'agit d'un mot latin appliqué à une réalité gauloise. La question est donc de savoir s'il recouvre la même signification en Gaule. Le deuxième problème réside dans la transposition de ce mot dans le discours archéologique. Un des objectifs des premières recherches de terrain était de localiser les principaux sites mentionnés par César : Bibracte, Alésia, Gergovie... dès lors considérés

1 Déchelette, 1914, p. 918 et 920.

comme les archétypes des oppida, sans analyse critique. Mais cette approche ne pouvait se révéler opérante que si le terme avait recouvert une réalité bien définie pour César. Or ce dernier emploie ce vocable de manière indifférenciée pour qualifier, certes, des agglomérations de hauteur fortifiées mais aussi des forteresses isolées ou des villages, quelquefois non fortifiés (Geneva...). La recherche d'une équivalence entre sources littéraires et archéologiques trouve donc ici sa limite.

Malgré tout, depuis la fin du XIX^e s. le terme oppidum s'est imposé pour désigner une catégorie de grand site fortifié, sensé caractéristique de la culture celtique ou laténienne. Leur unité selon J. Déchelette repose sur la similitude de certains types d'outils ou d'éléments de parure présents dans ces établissements. C'est donc sur ces bases relativement fragiles qu'a prospéré l'idée d'une « culture des oppida », propre à l'Europe moyenne. Les successeurs de Déchelette ont cherché à donner corps à ces oppida en évoquant des critères de définition plus précis. Ainsi, un des premiers W. Dehn, archéologue allemand très actif sous le III^e Reich, a proposé une série de critères distinctifs pour l'Allemagne² : superficie minimale de 30 ha, localisation en plaine ou sur une hauteur et présence d'un rempart de préférence continu, dont le tracé peut s'affranchir des lignes du relief. Autre caractéristique : le rempart combine parement de pierre et pourrage de bois et possède des « portes en tenaille » (*Zangentore*). À sa suite, d'autres archéologues ont fait évoluer la définition en établissant différents seuils pour la taille minimale des sites (50 hectares pour J.-P. Guillaumet, 10 ha pour A. Duval, 25-30 ha pour J. Collis, 15 ha pour S. Fichtl) et en prenant en compte des paramètres fonctionnels (rôle politique ou économique des sites)³.

2. Un siècle de recherches archéologiques

En Europe tempérée, les recherches sur les oppida, en dehors de quelques initiatives antérieures, ont débuté durant la deuxième moitié du XIX^e s. avec en toile de fond la recherche des sites mentionnés par César dans la Guerre des Gaules⁴.

Ainsi, Napoléon III fait entreprendre des fouilles à Alésia, puis au Puy d'Issolud. D'autres recherches sont conduites avec l'appui financier de l'Empereur comme à Glux-en-Glenne où l'oppidum de Bibracte est identifié par J.-G. Bulliot. Ses recherches s'échelonnent de 1867 à 1895 et sont ensuite reprises par le neveu de Bulliot, Joseph Déchelette entre 1897 et 1907.

En dehors de ces sites emblématiques, d'autres oppida font l'objet d'explorations. Citons par exemple Murcens où E. Castagné met pour la première fois en rapport la technique de construction du rempart avec les descriptions de César, mais aussi les oppida de Boviolles, fouillé par L. Maxe-Werly de 1871 à 1877 ou de Pommiers, étudié par O. Vauvillé en 1886 et 1887.

Le début du XX^e s. est marqué par le travail pionnier de la Commission d'Etude des Enceintes Préhistoriques et Fortifications anhistoriques de la Société Préhistorique Française, qui s'attache à la réalisation d'un inventaire national. Malgré la masse d'informations engrangées, des problèmes d'attribution ou de chronologie se posent.

2 Dehn, 1962.

3 Fichtl, 2000.

4 Pour une présentation plus détaillée cf. Fichtl, 2000, 2012.

La figure marquante du début du *xx*^e est sans conteste Joseph Déchelette. Il apparaît comme un précurseur à plusieurs titres. Outre sa contribution à la définition de la « culture des oppida », il est le premier à considérer les oppida comme des villes, idée qui aura ensuite du mal à faire son chemin. Ce point de vue est néanmoins repris par les archéologues allemands dans les années 1930. Deux fouilles phare ont lieu à cette époque, celles d'Otzentausen en 1937 et de Manching à partir de 1938.

Après-guerre, s'ouvre une nouvelle période d'intense activité de terrain avec des recherches menées en République tchèque et en Allemagne, où les fouilles de Manching sont reprises en 1955.

Le renouveau apparaît plus tardif en France et au Luxembourg, et n'est surtout perceptible qu'à partir des années 1980 avec les fouilles menées au Tietelberg, dans la vallée de l'Aisne (Villeneuve-St-Germain et Condé sur Suippe), puis à Bibracte, à partir de 1984.

Les années 1990 coïncident avec de nouvelles avancées dues au développement de l'archéologie préventive. Les recherches portent entre autres sur les oppida d'Yverdon et de Besançon. Parallèlement, d'autres sites comme le Fossé des Pandours et Boviolles font l'objet d'une reprise de fouilles. Enfin, depuis le début des années 2000, trois oppida sont au cœur de recherches en Auvergne : Corent, Gondole et Gergovie alors que d'autres ont bénéficié de fouilles préventives (Moulay).

L'accumulation des données de terrain a permis d'affiner progressivement la connaissance des sites. D'abord limitées aux remparts et à leur chronologie, les recherches se sont progressivement étendues aux espaces intra-muros, quelquefois étudiés à travers des décapages extensifs. Le statut de villes d'une partie des oppida a ainsi pu être confirmé⁵ tandis que des exemples de sites pratiquement vides ou occupés de manière lâche ont été observés. Enfin, ces dernières années l'accent a été mis sur la diversité des situations régionales⁶.

3. Oppidum : un concept en crise ?

Le concept d'oppidum est aujourd'hui au centre de vives critiques. Elles tiennent à la disparité du phénomène qui va en s'accroissant avec la multiplication des fouilles, désormais plus seulement axées sur les remparts⁷.

De la Hongrie à la Garonne ?

La limite géographique des oppida est traditionnellement placée sur la Garonne, à l'exception d'un site, Sos, pris en compte uniquement en raison de sa mention en tant qu'oppidum dans l'œuvre de César. Mais alors pourquoi exclure les autres établissements aquitains présentant les mêmes caractéristiques que Sos ? De même, pourquoi faire abstraction d'un site aussi important que Vieille-Toulouse ? L'explication tient sans doute au fait que cette partie du sud-ouest de la France est réputée appartenir à d'autres aires culturelles : l'Aquitaine et la Transalpine. Or l'Aquitaine se situe bien en Gaule au sens Césarien du terme et Vieille-Toulouse apparaît au début du *ii*^e s., soit bien avant la conquête romaine de la Transalpine.

5 Fichtl, 2000 ; Kaenel, 2006 ; Fernandez-Götz, 2013 et contributions aux colloques AFEAF de Bourges (2008) et d'Aschaffenburg (2010).

6 Par exemple : Pion, 2010 ; Barral, Nouvel, 2012.

7 Fernandez-Götz, 2013, p. 134 ; Woolf, 1993.